

LA CONISATION

Des réponses à vos questions



Déroulement de l'intervention

Pourquoi une conisation ?

La conisation est un acte de petite chirurgie qui consiste à enlever une portion du col utérin.

Elle est proposée lors de modifications cellulaires (dysplasies) du col de l'utérus diagnostiquées par frottis et confirmées par colposcopie et biopsie. En l'absence de traitement, ces lésions peuvent évoluer après plusieurs années vers un cancer du col de l'utérus.

L'intervention a deux buts :

- ▶ confirmer l'étendue et le type exact des dysplasies
- ▶ permettre dans la majorité des cas l'ablation complète des lésions et éviter ainsi la progression vers un cancer.

En quoi consiste l'opération ?

Lors d'une consultation de préhospitalisation, l'intervention fait l'objet d'un entretien avec votre médecin, auquel s'associe l'anesthésiste si cela est nécessaire. La décision d'opérer est prise conjointement.

La conisation est un acte chirurgical qui s'effectue par la voie vaginale, à l'aide d'une anse thermoélectrique, d'un bistouri ou d'un laser. Elle peut être réalisée sous anesthésie générale ou locorégionale.

Comment se déroule l'hospitalisation ?

Le jour de l'intervention, vous êtes hospitalisée le matin même. Vous voyez l'anesthésiste directement au bloc opératoire. Il se peut que l'anesthésiste et le ou la chirurgienne ne soient pas ceux que vous avez vus en consultation ; ils disposent cependant de toutes les informations utiles à votre prise en charge.

L'opération est pratiquée dans la journée et vous pouvez quitter le service et rentrer chez vous le même jour, à condition d'être accompagnée. Si une anesthésie générale a été programmée, ne venez pas avec votre voiture, car vous ne serez pas en mesure de conduire au retour.

! > ATTENTION

Il est important que vous donniez à votre médecin autant d'informations que possible concernant votre état de santé, vos antécédents – tant personnels que familiaux – et vos éventuels traitements. Des facteurs de risques particuliers peuvent ainsi être mieux identifiés.

Est-ce douloureux ?

La partie externe du col de l'utérus étant peu innervée, les suites de l'intervention sont en général peu douloureuses. Il se peut cependant que vous ayez mal au niveau du bas-ventre, comme lors de vos règles.

Pour y remédier, la ou le médecin vous prescrit des antidouleurs au moment de votre sortie.

Quels sont les risques de complications ?

La conisation est une intervention fréquente qui peut cependant comporter certains risques.

Durant l'intervention et dans les jours qui suivent

La principale complication peut être une hémorragie survenant durant l'intervention ou dans les 10 jours qui suivent, lorsque la croûte se détache de la plaie. Selon les cas, elle nécessite la mise en place d'une compression intra-vaginale ou, très rarement, une réintervention.

En cours d'opération, dans de très rares cas, il peut y avoir une lésion de la vessie ou du gros intestin qui est alors traitée au cours de la même opération.

Par ailleurs, une infection peut survenir dans les jours suivant l'opération et nécessiter un traitement antibiotique.

A plus long terme

On observe dans certains cas un rétrécissement du col (sténose) qui est le plus souvent traité par une simple dilatation ou, exceptionnellement, par une nouvelle intervention.

Lors d'une grossesse

Il est tout à fait possible de vivre une grossesse après une conisation, avec cependant un risque légèrement augmenté de fausse couche spontanée ou d'accouchement prématuré. La grossesse nécessite alors davantage de repos voire, beaucoup plus rarement, un cerclage du col.

+ INFO

Arrêt de travail

Vous pouvez bénéficier d'un certificat d'arrêt de travail de 3-5 jours. La durée peut être variable selon la profession que vous exercez.

A quoi faire attention après l'intervention ?

À votre sortie vous recevez un document qui récapitule les principales consignes à respecter. En particulier : évitez les bains, l'utilisation de tampons et tout rapport sexuel durant les six semaines suivant l'intervention.

Quels sont les signes de complications ?

Vous devez consulter rapidement un ou une gynécologue en présence d'un ou plusieurs des symptômes suivants :

- ▶ saignements importants (plus abondants que vos règles habituelles et nécessitant un changement de serviette toutes les heures)
- ▶ fièvre
- ▶ fortes douleurs abdominales
- ▶ pertes vaginales malodorantes.

Quand recevez-vous les résultats de l'intervention ?

Les résultats vous sont communiqués lors du premier contrôle post opératoire en consultation de colposcopie, programmé six semaines après l'intervention.

Quel est le suivi médical après une conisation ?

Il est très important d'effectuer des contrôles réguliers : le premier à six semaines de l'intervention, le deuxième après six mois. Par la suite, la fréquence des contrôles dépend des derniers résultats.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, parlez-en à votre médecin traitant ou traitante ou à l'équipe soignante de la consultation de colposcopie.

Adresse

Bd de la Cluse 30, 1205 Genève, ☎ 022 372 41 56